

M. Kenny Ronald PIERRE

RAÏJO

(Base de la victoire contre les forces démoniaques)

*Venez, lisez, et désormais soyez victorieux contre
tous les bastions de l'ennemi de nos âmes !*



**« Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan
lui-même se déguise en ange de lumière. »**
[2 Corinthiens 11 verset 14, Bible Louis Segond].

EDITIONS GALAAD

ÉDITIONS GALAAD

Raijo

Base de la victoire contre les forces démoniaques

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

Kenny Ronald PIERRE

1 Introduction

Pour commencer, je vous dirai que mon sentiment, en écrivant ce livre, est que nous vivons au quotidien en côtoyant des forces du mal – qui sont nos ennemis mortels, qui, ayant perdu la guerre au Ciel, ont été précipités sur la Terre, ce qui nous amène tous les malheurs – mais nous ne les connaissons souvent que de nom, et encore !

Ce qui, joint au fait que ce sont des esprits, donc des êtres spirituels, complique la tâche pour pouvoir conduire à la victoire sur eux.

Dans ce livre, comme on le ferait en retirant un masque sur le visage d'un ennemi, qui nous permet de le voir, agissons-nous avec les forces démoniaques. Et je puis vous dire que vous serez surpris des domaines où ils sont présents, à notre insu.

Ce livre est né à la suite d'un rêve que j'ai eu et où je voyais des êtres venus du Ciel, qui avaient la puissance d'envoyer des faisceaux de lumière ténébreuse sur des personnes qui vivaient dans l'harmonie, et qui les divisaient d'un coup. Puis, je me vois dominant ces êtres et dévoilant à tous leur identité et leur manière d'agir.

Cet ouvrage est vital pour le peuple de Dieu. Son titre « **Raijo** » se veut explicite. Décrypté prophétiquement, il signifie en effet :

Se détourner du péché pour que Dieu nous fasse grâce !

Sans la grâce de Dieu, nous sommes désarmés face aux forces des ténèbres, et demeurons leurs jouets, tant que l'on ne passe pas par une vraie repentance et une union avec Jésus-Christ.

La définition de ce titre présente la réalité régissant le monde des démons, car dans [1 Jean 5 versets 18-19], nous apprenons que sur cette Terre, deux groupes existent :

D'un côté nous avons ceux qui ont fait alliance, avec le Seigneur, en Jésus-Christ et qui lui demeurent fidèles, et que les forces démoniaques ne peuvent toucher, donc posséder.

De l'autre côté, nous avons le reste de l'humanité, qui vit loin du Seigneur et qui est sous la domination des démons.

Dans ces lignes, nous allons découvrir les positions à avoir en vue de ne pas être possédé par un démon et ceux qui, d'office, nous mènent à être sous leur influence. Nous commencerons par faire la lumière sur l'identité des démons ; nous découvrirons ainsi qui ils sont, d'où ils viennent et la finalité qui sera la leur.

Nous allons prendre aussi en compte le rôle que les démons ont joué dans le plan du salut qui amena Jésus, lui le Christ divin, à mourir sur l'infâme croix à Golgotha. Nous verrons, en outre, la place que les forces démoniaques tiennent dans les événements des derniers jours, tels que les cataclysmes, les maladies, etc.

Nous discernons aussi comment œuvrent les forces démoniaques.

L'objectif de ce livre est de vous dévoiler les sophismes du démon et de ses sbires ainsi que les armes que Dieu met à notre disposition en vue de les terrasser au nom de Jésus. Avant tout sachez que ce livre ne parle pas des démons en vue de les glorifier, mais bien pour permettre au peuple de Dieu d'en être préservé.

Pour commencer, je vous dirai que, les vraies causes de la possession démoniaque et ses effets sont mal compris.

Exemple : *les films à gros budget des studios hollywoodiens nous montrent que l'on peut être possédé par un démon sorti d'un tombeau malencontreusement ouvert, et prêt à posséder le premier être vivant à sa portée.*

On peut aussi voir dans ces films que la possession démoniaque peut venir du simple fait de porter un bijou qui a appartenu à une personne possédée. Le simple contact du bijou avec la peau suffit à posséder le porteur. Ces images, qui font le succès de ces films, sont loin de la réalité.

Nous verrons que ces approches de la possession démoniaque sont surfaites et sans aucune fondation biblique. Elles mènent pourtant le plus grand nombre à vivre dans une crainte morbide. Et vous même, quelles images avez-vous de celui qui est possédé par un démon ?

— *Est-ce celle de celui qui écume, les yeux injectés de sang, qui parle avec une voix d'outre-tombe, et qui, doté d'une force surhumaine, cherche à nuire physiquement aux autres...*

Est-ce l'image que la Bible donne du démoniaque ?

Dans l'affirmative, est-ce la seule image donnée par la Bible pour présenter celui que le démon possède ?

— *Quel rapport y a-t-il entre le fait de manger un aliment et d'être possédé par le démon ?*

— *Quel rapport entre la colère, la frustration, la jalousie et la possession par le démon ?*

— *Comment les forces maléfiques font-elles pour nous posséder et tous les possédés sont-ils déments ?*

— *Peut-on être possédé par un ou des démons, à son insu, sans avoir des signes extérieurs de cette possession ?*

— *Peut-on, tout en pensant servir Dieu, œuvrer pour le diable ?*

— *Quelle apparence ont les démons : sont-ils des êtres mythiques avec des cornes, des sabots, des queues, etc. ?*

— *Qui est ce saint Michel qui a terrassé Satan ?*

— *Les démons peuvent-ils être tués ou être terrassés par des objets « religieux », tels que : la croix, la Bible, l'eau bénite ?*

— *Les démons craignent-ils les lieux religieux ? Etc.*

Ce livre donne la réponse à toutes ces questions, et vous y découvrirez que la possession démoniaque est loin d'intervenir comme dans les films.

Nous nous arrêterons sur la réalité de cette possession ainsi que sur les divers moyens par lesquels on peut se soumettre au diable.

Ce livre vous présentera les retombées néfastes de certaines doctrines qui, pratiquées plus que jamais aujourd'hui, en altérant la Parole de Dieu, n'ont pour finalité que de permettre au démon de posséder leurs adeptes.

Parmi elles, se trouvent les superstitions. Je vais vous présenter l'origine de la plupart des superstitions qui ont cours en Europe.

Nous découvrirons comment de telles choses finissent par nous amener à être dominés par le diable et nous maintiennent dans un état de crainte servile. Je vous conte mon histoire, en la matière. Bien que le Seigneur m'ait délivré de mes peurs et de mes pratiques superstitieuses, durant des décennies, j'ai vécu comme étant leur esclave.

Nous allons aussi nous intéresser aux nouvelles technologies, plus particulièrement à l'audiovisuel, et nous verrons comment les démons les utilisent contre nous, afin de nous gagner à leur cause et pour finir par nous dominer.

Je vais vous présenter les serviteurs les plus zélés que le diable a, à son service, et certainement vous serez étonnés de découvrir qui ils sont, car, pour certains d'entre vous, jamais vous n'auriez imaginé trouver de telles personnes dans ce rôle.

Je vous montrerai, en outre, comment nous pouvons être guéris de certaines maladies, juste en prenant autorité sur les démons. Un dossier vous apprenant les bases pour chasser les démons vous est aussi présenté, étape par étape.

Nous découvrirons l'arme par excellence, qui permet de terrasser les démons, et comment l'utiliser, car ne pas bien l'avoir en main serait s'exposer à être battus et peut-être même tués par le ou les démons que nous souhaitons chasser.

Nous allons aussi découvrir des choses incontournables à mettre en place lorsque l'on souhaite participer à un exorcisme.

En outre, nous ferons aussi une étude qui nous permettra de savoir si oui ou non nous pouvons tuer un démon.

Dans ces lignes, nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière*).

Elle est présentée comme étant une habitation de démons. Nous verrons ce qu'il en est. Ainsi que la réalité de l'appel que le Seigneur adresse à ses enfants de sortir de Babylone.

Nous finirons avec des chapitres qui nous apprendront à nous prémunir contre les démons, etc.

4 Les fruits de la chair, portes d'accès du diable

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'on peut être un homme d'église et être possédé par le démon si l'on transgresse la parole de Dieu en vue d'établir nos doctrines. Loin des stéréotypes cinématographiques, l'accès qui permet au démon de posséder un être humain est possible dès lors que cette personne abandonne ou ne choisit pas les voies de Dieu en péchant.

Cette possession démoniaque – tout comme la réalité démoniaque – est selon moi très mal comprise car nous ne mesurons pas toujours les répercussions de nos actes. Souvent nous vivons dans un système sans prendre conscience des conséquences.

Exemple : *quand nous, Européens, entendons parler aux informations de Tsunamis ayant frappé des pays orientaux ou de la couche d'ozone qui s'amenuise petit à petit telle la neige au soleil, nous sommes certes interpellés.*

Mais avons-nous conscience de notre responsabilité vis-à-vis de ces événements ? Certainement me direz-vous que la théorie de « l'effet Papillon » n'est qu'une vue de l'esprit, et que vous ne voyez pas en quoi vous êtes responsable de ces catastrophes qui se passent si loin de vous. Pourtant notre style de vie occidentale contribue à cela en grande partie.

Ce sont les millions de tonnes de dioxyde de carbone utilisés par nos voitures, gazinières, usines etc. qui finissent par percer la couche d'ozone ; et font fondre les grands glaciers des pôles lesquels une fois fondus font grossir les océans qui suite à un séisme se transforment en des vagues meurtrières.

Comme vous le voyez, dans un système, toute variation (*action*) génère une réaction.

Et ce qui est vrai pour le monde matériel l'est aussi pour le monde spirituel.

Exemple : dans [Genèse 3], nous découvrons une scène qui, si elle n'était pas si mondialement connue, passerait pour banale.

Ce texte nous présente une femme et un homme qui ont fait le choix de manger un même fruit. Quoi de plus banal !

Pourtant les retombées de ce geste ont impacté la terre toute entière qui souffre depuis des siècles à compter de ce jour de douleurs semblables à celles de l'enfantement [Romains 8 versets 22-23].

De cet acte anodin découlent les pires abominations et souffrances : génocides, meurtres, viols, incestes, pédophilies, famines, vols etc.

La source de toutes ces choses vient de l'interdiction faite par Dieu à Adam et Ève de manger ce fruit, et dès lors qu'ils sont allés outre, ils ont récolté le fruit de leur désobéissance appelé péché, dont le salaire est la mort et les retombées la souffrance.

De part le germe du péché hérité par l'humanité d'Adam et Eve, l'être humain est toujours enclin à chercher ce qui l'arrange, et cela au détriment de ce que le Seigneur demande.

Ce n'est jamais sans réaction collatérale que l'on commet une action et particulièrement celle consistant à transgresser la Parole de Dieu. Les retombées de tels actes sont toujours à la clef, car ce qu'un homme sèmera (*en bien ou en mal*), il le récoltera [Galates 5 verset 7-10].

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirai qu'il ne nous faut pas perdre de vue que ceux qui ont fait alliance avec Jésus-Christ et qui lui demeurent fidèles, le diable ne peut les toucher ; cependant, le reste de l'humanité est sous la domination des démons [1 Jean 5 versets 18-19].

Nous avons donc ici deux camps bien distincts qui se font jour dans ce texte. Voici encore comment, ces deux groupes sont présentés :

« *Je vous dis donc ceci : laissez le Saint-Esprit diriger votre vie, et vous n'obéirez pas aux désirs qui animent l'homme livré à lui-même.*

Car ses désirs sont diamétralement opposés à ceux de l'Esprit ; et l'Esprit a des désirs qui sont à l'opposé de ceux de l'homme livré à lui-même. Les deux sont opposés l'un à l'autre, c'est pourquoi vous ne pouvez pas être votre propre maître. [...]

Tout le monde voit bien ce qui procède de l'homme livré à lui-même :

L'immoralité, les pratiques dégradantes et la débauche, l'adoration des idoles et la magie, les haines, les querelles, la jalousie, les accès de colère, les rivalités, les dissensions, les divisions, l'envie, l'ivrognerie, les orgies et autres choses de ce genre. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà déclaré à ce sujet :

ceux qui commettent de telles actions n'auront aucune part à l'héritage du royaume de Dieu. » [Galates 5 versets 16-17, 19-21, Bible Semeur].

Ce que nous venons de voir nous apporte des informations incontournables pour notre étude :

Nous découvrons que ceux donc qui sont en Christ ont le Saint-Esprit, qui leur donne la capacité de ne pas pratiquer les fruits de la chair et les autres qui, eux, les cultivent, donc pratiquent ces choses que Dieu réprouve.

Tous ceux qui ne sont pas conduits par l'Esprit de Dieu et qui, par extension, pratiquent les fruits de la chair, sont en danger, car par les fruits qu'ils portent – entre autres les sentiments et ressentis négatifs qu'ils cultivent – ils ouvrent des portes aux démons qui les utilisent pour les dominer.

Dans le texte qui suit, nous découvrons le rapport qu'il y a entre les démons et les fruits de la chair : « **C'est pourquoi, renoncez au mensonge, et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres.**

Si vous vous mettez en colère, ne péchez point ; que le soleil ne se couche pas sur votre colère, et ne donnez pas accès au diable. Que celui qui dérobait ne dérobe plus ;

Mais plutôt qu'il travaille, en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin.

Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole, qui serve à l'édification et communique une grâce à ceux qui l'entendent.

N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption. » [Éphésiens 4 versets 25-30, Bible Louis Segond].

En lisant ce texte, nous nous rendons compte que toutes ces choses à proscrire sont des fruits de la chair.

Quand nous pratiquons ces choses, nous attristons le Saint-Esprit, qui finit par s'éteindre (*partir*), car ne pouvant vivre que dans ceux qui sont obéissants au Seigneur, la finalité est que nous serons possédés par les forces démoniaques [Actes 5 verset 32], [1 Thessaloniens 5 verset 19], [1 Jean 5 versets 18-19], [Luc 11 versets 24-26].

Les fruits de la chair que nous pratiquons – particulièrement la colère et la frustration – sont donc des portes d'entrée que Satan utilise afin de posséder les hommes, qu'ils soient consacrés ou non.

Nous avons ici une liste de recommandations destinées à ne pas donner accès au diable. Prenons un exemple dans ce texte qui n'est pas explicite mais coule de source, le mensonge.

Le texte de [Jean 8 verset 44] nous dit que le diable est le père du mensonge et que ceux œuvrant comme lui sont ses enfants, donc ses serviteurs. Ainsi, même s'il n'est pas précisé que le mensonge donne en nous accès au démon, cette réalité demeure implicite.

La colère est l'une des entrées que le démon utilise afin de posséder l'homme, c'est pour cela que Dieu nous demande de ne point donner accès au diable par cette colère qui nous mène aux péchés.

C'est un des accès privilégié des démons !

Pour bien comprendre cette image, il nous faut nous référer au premier meurtre fratricide de l'histoire de l'humanité que nous découvrons dans ce texte :

« Au bout de quelque temps, Caïn fit à l'Éternel une offrande des fruits de la terre ; et Abel, de son côté, en fit une des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. L'Éternel porta un regard favorable sur Abel et sur son offrande ; mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et sur son offrande.

Caïn fut très irrité, et son visage fut abattu. Et l'Éternel dit à Caïn : pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ?

Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi : mais toi, domine sur lui.

Cependant, Caïn adressa la parole à son frère Abel ;

Mais, comme ils étaient dans les champs, Caïn se jeta sur son frère Abel, et le tua. » [Genèse 4 versets 3-8, Bible Louis Segond].

La raison qui poussa Caïn à tuer son frère Abel n'était autre que l'amertume née du sentiment qu'un droit avait été violé. Tout commença quand l'Éternel accepta l'offrande d'Abel – qui était le premier né de son troupeau –, mais qu'il refusa l'offrande de Caïn – formé des fruits de la terre –.

Abel s'est senti rejeté et humilié et en a été irrité, car cette offrande qu'il avait apportée au Seigneur n'était rien d'autre que le fruit de son travail, et cela au même titre que celle de son frère.

Il ne comprit pas pourquoi Dieu avait agréé l'offrande constituée des fruits du dur labeur de son frère et avait rejeté la sienne.

Vu sous cet angle-là, on pourrait croire que Dieu a été injuste, car de prime abord, les deux offrandes se valaient.

Elles n'avaient pas été le fruit de larcins et ce qui avait été présenté n'était pas une chose souillée, mais le fruit de la sueur de chacun d'eux.

Le problème venait du fait que le fruit de la terre ne pouvait représenter Jésus-Christ, car l'objectif ultime de tout sacrifice qui était apporté à Dieu devait être de préfigurer la mort expiatoire à venir de Jésus-Christ, lui l'agneau sacrificiel de Dieu qui enlève le péché du monde. Voici ce que l'on peut lire concernant les sacrifices :

« En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection.

Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de leurs péchés ? Mais le souvenir des péchés est renouvelé chaque année par ces sacrifices ; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ;

Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : voici, je viens dans le rouleau du livre il est question de moi pour faire, ô Dieu, ta volonté. Après avoir dit d'abord :

Tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, ni holocaustes ni sacrifices pour le péché ce qu'on offre selon la loi, il dit ensuite : voici, je viens pour faire ta volonté.

Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde.

C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.

Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied.

Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. » [*Hébreux 10 versets 1-14, Bible Louis Segond*].

Ceci nous renseigne : « *Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps, à cause de vous,* » [*1 Pierre 1 versets 18-20, Bible Louis Segond*].

Dans ces textes, nous voyons que Jésus-Christ a été destiné comme sacrifice expiatoire pour le péché, avant même les fondations du monde. Le seul sacrifice que Dieu pouvait alors agréer était le sacrifice qui représentait Jésus venant mourir pour nous et qui est incarné par une victime innocente qui a dû être sacrifiée.

Abel était dans la lignée de ceux qui se réclamaient du sang et des mérites de Jésus. Alors que Caïn représentait, tel le pharisien de la parabole [*Luc 18 versets 9-14*], ceux qui viennent présenter devant Dieu leurs mérites.

C'est Caïn lui-même qui s'est mis en condition d'être possédé par le démon. Voici comment la Bible le montre : **« Quiconque pèche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi.**

Or, vous le savez, Jésus a paru pour ôter les péchés, et il n'y a point en lui de péché. Quiconque demeure en lui ne pèche point ; quiconque pèche ne l'a pas vu, et ne l'a pas connu.

Petits enfants, que personne ne vous séduise. Celui qui pratique la justice est juste, comme lui-même est juste. Celui qui pèche est du diable, car le diable pèche dès le commencement.

Le Fils de Dieu a paru afin de détruire les œuvres du diable. Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ;

Et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu. C'est par là que se font reconnaître les enfants de Dieu et les enfants du diable. Quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, non plus que celui qui n'aime pas son frère.

Car ce qui vous a été annoncé et ce que vous avez entendu dès le commencement, c'est que nous devons nous aimer les uns les autres, et ne pas ressembler à Caïn, qui était du malin, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ?

Parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes. Ne vous étonnez pas, frères, si le monde vous hait. Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères.

Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.

Quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. »
[1 Jean 3 versets 4-15, Bible Louis Segond].

Nous sommes sous le joug soit de Dieu soit du démon, nous œuvrons donc en fonction de ce que notre maître nous inspire.

Les missions que Dieu insuffle à ses enfants sont des œuvres d'amour. Car il est lui-même amour, et ceux qui marchent en lui marchent dans l'amour et dans l'obéissance à sa parole.

En revanche, Satan n'inspire que le mal ! Les fruits de ceux qui le servent, sont entre autres rébellion et division.

Par ses choix, et à cause de ses œuvres, Caïn rendit allégeance au démon, et devint son enfant et son serviteur. Bien que Caïn ait apporté avec tout son cœur les fruits de la terre en sacrifice à Dieu, l'Éternel ne pouvait les accepter, il ne les agréa donc pas.

L'Éternel vint alors vers Caïn pour le résonner ; et ce que Dieu lui dit est important, *car il demande à Caïn s'il à raison d'être irrité et abattu*. À cette question, on pourrait croire que Dieu n'a pas compris ce qui s'est passé et les raisons pour lesquelles Caïn est fâché.

Mais en continuant à écouter ce que Dieu dit, l'on découvre des éléments incontournables, car il lui dit :

Si tu agis bien, tu n'as pas à être irrité (je paraphrase) !

À lire le texte, hors de son contexte, cette phrase peut sembler anodine. Mais en regardant de quoi il s'agit, on peut comprendre qu'en apportant les fruits de la terre à Dieu Caïn savait d'avance que son sacrifice ne serait pas accepté.

S'il est vrai que nous n'avons qu'un témoignage restreint de la vie des enfants d'Adam et Eve, une chose est certaine, ce ne fut pas le fruit du hasard d'amener une offrande à l'Éternel.

Car le premier sacrifice de l'humanité, c'est Dieu lui-même qui le fit !

Pour le comprendre il convient de lire le texte qui suit : « **L'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, et il les en revêtit.** » [Genèse 3 verset 21, Bible Louis Segond].

Et bien qu'il n'ait pas écrit de façon explicite que Dieu sacrifia un animal, nous apprenons que Dieu fit à Adam et Eve des vêtements de peau. Remarquez que ces vêtements n'étaient pas en laine, mais faits de peau. Il a fallu par conséquent la mort d'un animal pour qu'Adam et Eve puissent être revêtus, et c'est Dieu qui leur fit ces vêtements.

Il y a donc eu un sacrifice pour que la nudité de l'homme soit couverte, et dans [1 Pierre 1 versets 18-20], nous voyons que Jésus-Christ a été destiné comme sacrifice expiatoire pour le péché, avant même les fondations du monde.

Dans [Hébreux 9], [Hébreux 10 versets 1-25], nous voyons que sans aspersion de sang, point de salut. Pour le pardon des péchés, il fallait qu'un animal soit sacrifié chaque année.

Et cela devait commencer dès qu'Adam et Eve avaient péché, car nul ne pouvait demeurer sans que le sang d'un animal ne vienne couvrir ces péchés. Dès que le péché fut commis, les choses changèrent radicalement, car Adam et Eve ont perdu leurs vêtements de la justice de Dieu qui les avait recouverts jusque-là.

Et nous savons que tous ceux qui s'éloignent de Dieu se retrouvent dans le même état. L'homme sans la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ est nu, il n'a aucun mérite et son vêtement de justice n'est qu'un haillon souillé. Ceci nous renseigne : « *Nous sommes tous comme des impurs, et toute notre justice est comme un vêtement souillé ;*

Nous sommes tous flétris comme une feuille, et nos crimes nous emportent comme le vent. » [Ésaïe 64 verset 6, Bible Louis Segond].

Il nous faut prendre conscience de notre état devant Dieu, selon ce qu'il est écrit : « **Selon qu'il est écrit : il n'y a point de juste, pas même un seul ; nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; tous sont égarés, tous sont pervertis ; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul** » [Romain 3 versets 10-12, Bible Louis Segond].

Le vêtement que nous devons porter, afin d'être agréé de Dieu n'est ni un vêtement littéral, ni notre propre justice. Voici le vêtement que nous devons revêtir : « *La nuit est avancée, le jour approche.*

Dépoillons-nous donc des oeuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière. Marchons honnêtement, comme en plein jour, loin des excès et de l'ivrognerie, de la luxure et de l'impudicité, des querelles et des jalousies. Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et n'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises. » [Romains 13 versets 12-14, Bible Louis Segond].

Dieu demande à son peuple de vêtir des œuvres justes, mais ces œuvres ne peuvent nous sauver.

Nos œuvres ne peuvent nous justifier devant Dieu, car c'est en Jésus-Christ et dans le sang de son divin sacrifice seul que se trouve la justification qu'il nous suffit d'accepter par la foi.

Beaucoup en ce siècle agissent comme Caïn ou encore à l'instar des pharisiens de la parabole de [Luc 18 versets 9-14] : *ils se drapent dans leurs bonnes œuvres, afin d'être justifiés, devant Dieu !*

Ils pensent être vêtus mais, tel Laodicée, sont nus car sans la grâce de Dieu [*Apocalypse 3 versets 14-22*].

Tous ceux qui se présentent devant Dieu en exposant leurs propres œuvres – pouvant être des doctrines d'hommes – au détriment de la Sainte Parole de Dieu, se retrouvent dans le même état.

Celui qui prend vraiment conscience de son état vient sans se couvrir de sa robe de justice et d'amour propre vers Jésus-Christ qui est le seul qui puisse nous purifier par son sang et nous laver de tout péché : « *Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.* » [*1 Jean 1 verset 7, Bible Louis Segond*].

Le seul sacrifice que Dieu pouvait alors agréer était le sacrifice qui représentait Jésus venant mourir pour nous et qui est représenté par une victime innocente qui a dû être sacrifiée.

Abel était dans la lignée de ceux qui se réclamaient du sang et des mérites de Jésus. Alors que Caïn représente, tel le Pharisien et la parabole, ceux qui viennent présenter devant Dieu leurs mérites.

Certainement que Caïn et Abel devaient connaître la portée de ce sacrifice. Car l'Éternel donne tout ce qui est utile au salut de son peuple, comme cela fut du temps de Paul [*Actes 20 versets 20 et 31*].

Mais Caïn était un rebelle qui violait la Parole de Dieu, et son sacrifice n'était autre que le fruit consommé de sa rébellion. C'est Caïn lui-même qui s'est mis en condition d'être posséder par le démon.

Car le diable n'a pas le pouvoir de posséder les enfants consacrés de Dieu, mais ceux qui sont charnels, rebelles à Dieu.

Ils sont d'office mis sous sa domination ; et le déclencheur qui permit à Satan de posséder Caïn fut la colère, car nous sommes soit sous l'égide de Dieu soit sous la domination du péché. Satan, le maître du péché [*Ézéchiel 28 versets 11-19*] l'a fait naître dans son cœur.

Dès lors où Caïn n'accepta pas d'écouter Dieu en laissant la colère de côté, le démon a pu, à son gré, le posséder et l'amener à tuer son frère. La frustration, le découragement, le mécontentement sont aussi des entrées de l'ennemi.

Le diable domina Caïn à cause de son irritation qui venait de son découragement de n'avoir pas été agréé de Dieu.

Nous allons continuer à voir comment le démon utilise les ressentis négatifs des êtres humains pour pouvoir les posséder. Avec Caïn, l'un des hommes bibliques le plus détesté est selon moi Judas.

Judas a commis l'abomination de vendre le fils de Dieu. Mais il est impérieux de comprendre comment s'enclenchèrent les événements qui amenèrent Judas à être possédé par le démon.

Dans le cas de Judas, la vie selon la chair – l'appât du gain – l'avait déjà mis sur le terrain de l'ennemi et la frustration, la jalousie et sa colère ont fini de le terrasser. Il a lui-même ouvert la porte au démon.

Tout commença quand il a vu l'espoir du profit – son profit de voleur – partir en fumée. Car la Bible nous dit quelles furent la tenue et l'intégrité de Judas au sein du **groupe des 13** : « *Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Béthanie, où était Lazare, qu'il avait ressuscité des morts. Là, on lui fit un souper ; Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui se trouvaient à table avec lui.*

Marie, ayant pris une livre d'un parfum de nard pur de grand prix, oignit les pieds de Jésus, et elle lui essuya les pieds avec ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur du parfum.

Un de ses disciples, Judas Iscariot, fils de Simon, celui qui devait le livrer, dit : pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, pour les donner aux pauvres ?

Il disait cela, non qu'il se mît en peine des pauvres, mais parce qu'il était voleur, et que, tenant la bourse, il prenait ce qu'on y mettait.

Mais Jésus dit : laisse-la garder ce parfum pour le jour de ma sépulture. Vous avez toujours les pauvres avec vous, mais vous ne m'avez pas toujours. » [Jean 12 verset 1-8, Bible Louis Segond].

Judas a vu l'espoir du profit partir ! S'évaporant sans que Jésus ne fasse rien. Et c'est la goutte qui fit déborder le vase du sieur Judas.

Mais Judas est moins en colère contre cette femme (*Marie*) que contre son maître qui l'a laissée faire ; et comme il n'a pas l'autorité pour reprendre publiquement son maître, il s'en prend à la femme, à celle qui est moins que lui. Vous qui jugez Judas, n'est-ce pas ce que nous faisons bien souvent ?

Exemples : *mesdames : quand votre mari a été injuste avec vous et que vous vous sentez blessées, avez-vous la même patience ou la même tolérance qu'avec vos enfants ?*

A vous messieurs : quand votre supérieur vous a sermoné, à cause du travail de votre équipe, qui va payer les pots cassés ?

À vous les enfants : quand vous êtes l'aîné et que l'on vous a puni à cause des bêtises des plus petits. Et s'ils viennent pour jouer comme d'habitude avec vous, allez-vous les accueillir avec joie ? Et pour finir les bouts de choux :

Après la fessée due à cette voiture qui a tendance à toujours traîner dans le salon (elle vient là bien sûr toute seule).

Aurez-vous tout de suite envie de jouer avec ? L'être humain a toujours besoin d'un bouc émissaire, d'un souffre-douleur qui doit prendre sa place.

Cet état de chose a deux origines : la première est le péché, car Adam a été solidaire de la belle épouse et a mangé le fruit.

Mais quand Dieu lui demande des comptes, il se décharge sur son épouse. C'était un moyen d'accuser Dieu, car c'est Dieu qui lui avait donné cette mangeuse de fruit. De sorte que s'il n'y avait pas eu ce don de Dieu que fut Eve, Adam n'aurait pas eu à manger de fruit. Eve, quand elle, accusa le serpent !

Comme vous le voyez, l'être humain cherchera toujours un substitut sur qui reposer la responsabilité de ses propres actes. Dans le cas du péché, c'est Jésus-Christ qui fut le substitut de l'homme.

Ce sont nos péchés qu'il a portés sur le bois, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Revenons à Judas.

Ne pouvant se retourner contre Jésus, le vrai fautif qui laissait faire, il se décida donc à agir en reprenant publiquement cette petite écervelée de Marie qui, sous ses yeux, dilapidait son revenu – à lui Judas le trésorier voleur –.

Jusque-là Judas vivait la frustration mais, après avoir parlé, il s'attendait à ce que Jésus arrête la casse.

Il espérait que la danse du limbo cesserait avec pour vedette l'espoir des gains que pourrait amener le doux effluve. Mais au lieu de prendre son conseil, Jésus justifie Marie. Faisant, qu'en plus de la frustration, la honte (*la scène est publique*) vient se greffer à l'orgueil blessé de Judas.

Car jusque-là tout le monde pensait comme lui mais nul ne disait rien. C'est lui qui s'exprima publiquement en accusant la femme, car il était le seul à avoir un intérêt personnel en tant que voleur.

Exemple : *imaginez-vous être repris en public par votre supérieur, suite à une remarque que vous pensiez être à propos.*

Dans ces moments-là, on aimerait avoir le bon trou de souris conventionnel pour disparaître.

Ou un accélérateur de particules pour créer un trou noir nous permettant de disparaître définitivement en molécules subatomiques. Et là encore, Judas s'en sortait à bon compte !

Jusque-là, on pouvait penser que c'était par reconnaissance envers cette femme que Jésus l'avait défendue pour qu'elle ne soit pas mal vue. Mais que dans son for intérieur, il reconnaissait qu'elle avait eu tort.

Mais non ! Car il va plus loin.

Il va démontrer qu'elle a eu raison, et il va l'exalter, la complimenter, lui démontrer que ceux qui la jugent n'ont rien fait pour lui.

Ce sont des éloges dignes d'un roi que cette femme a reçus venant de Jésus-Christ – rappelons que cette femme était de mauvaise vie –.

Dans [*Luc 7 versets 36-50*], la même scène nous est présentée et nous voyons que Jésus-Christ a sermonné le Pharisien (*Simon*) qui le recevait. Car ce dernier jugeait la femme pécheresse qui avait pleuré sur les pieds de Jésus, les avait essuyés de ses cheveux et les avait parfumés. Alors qu'il n'avait rien fait en tant qu'hôte pour recevoir Jésus comme il se devait.

Si vous aviez été Judas, qu'auriez-vous ressenti après ces paroles ?

Après la honte, Judas a vécu la jalousie car nulle part il est fait mention que Jésus lui ait fait les mêmes compliments ; et pour cause, il n'en était pas digne. Le problème est que Judas n'avait compris ni le ministère, ni la nature de Jésus, sinon il aurait su que Jésus lisait dans son cœur de trésorier voleur.

Judas a été confondu publiquement. Cette scène, et la honte qui s'en est ensuivie, ont engendré en lui la colère qui a généré des sentiments ouvrant en lui la brèche qui donna accès au diable.

Dès lors, comme tous ceux qui ont laissé une porte au démon, il fut amené à commettre des actes abominables et répréhensibles.

Dans le texte qui suit, la suite du souper que nous venons de voir nous est présentée, avec un apport nouveau qui est très important, et qui est ainsi résumé : **« Judas Iscariot, l'un des douze, alla vers les principaux sacrificateurs, afin de leur livrer Jésus. »**

Après l'avoir entendu, ils furent dans la joie, et promirent de lui donner de l'argent. Et Judas cherchait une occasion favorable pour le livrer. » [Marc 14 versets 10-11, Bible Louis Segond].

Nous avons ici les répercussions, des actes qui furent posés quand Judas tenta d'abaisser Marie et que Jésus la défendit. Frustré, blessé dans son orgueil, il fit des plans pour briser celui qui l'avait désavoué publiquement, son maître, Jésus.

Ici, il pratique les fruits qui furent ceux de Caïn. Judas n'ayant pas pu être victorieux de ses bas instincts, dès lors, Satan trouva la faille pour le posséder allègrement. Voici ce qui se passa :

« Ce n'est pas de vous tous que je parle ; je connais ceux que j'ai choisis. Mais il faut que l'Écriture s'accomplisse :

Celui qui mange avec moi le pain a levé son talon contre moi.

Dès à présent je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle arrivera, vous croyiez à ce que je suis.

[...] Ayant ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit, et il dit expressément : en vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera.

Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui il parlait. Un des disciples, celui que Jésus aimait, était couché sur le sein de Jésus. Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont parlait Jésus. Et ce disciple, s'étant penché sur la poitrine de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

Jésus répondit : c'est celui à qui je donnerai le morceau trempé. Et, ayant trempé le morceau, il le donna à Judas, fils de Simon, l'Iscaïot. Dès que le morceau fut donné, Satan entra dans Judas. Jésus lui dit : ce que tu fais, fais-le promptement.

Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela ; car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus voulait lui dire :

Achète ce dont nous avons besoin pour la fête, ou qu'il lui commandait de donner quelque chose aux pauvres. Judas, ayant pris le morceau, se hâta de sortir. Il était nuit. » [Jean 13 versets 18, 19, 21-30, Bible Louis Segond].

Il est à noter que malgré le fait que ce n'était pas un démon quelconque, mais Satan lui-même qui posséda Judas, il n'y eut aucune manifestation physique qui se voyait chez lui, car les autres disciples n'ont rien remarqué en lui d'anormal.

Deux alternatives se présentaient à Judas : *trahir son maître ou non ; en acceptant le morceau de pain trempé, il entérina son choix !*

C'est quand le péché est consommé que le démon vient posséder celui qui a ainsi agi. Voilà ce qui se passe pour chacun de nous !

C'est quand nous entérinons, par un acte, notre décision de mal agir, que, comme ce fut le cas pour Judas, que le démon peut nous posséder. Tant que nous sommes dans la vallée de la décision, il peut nous tenter, mais pas nous terrasser.

C'est pour cela qu'il nous faut nous défier de nous-même.

Voici ce que Jésus-Christ, lui-même, nous dit concernant la guerre qui se fait entre notre esprit et notre chair : **« Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation ; l'esprit est bien disposé, mais la chair est faible. » [Marc 14 verset 38, Bible Louis Segond].**

La vie selon la chair, *l'appât du gain* de Judas l'avait déjà amené sur le terrain de l'ennemi et la frustration, la jalousie et sa colère ont fini de le terrasser. *Il a lui-même ouvert la porte au démon !*

Judas ayant cédé au fruit de la chair, dès lors la domination que Satan eut sur lui fut telle qu'il alla jusqu'à diriger la meute des ennemis de Jésus pour qu'ils puissent lui faire du tort [Jean 18 versets 1-5].

Suite à sa possession démoniaque, Judas est revenu tel un serpent en vue de livrer Jésus. Ici, nous trouvons plus de détails sur la conduite de Judas, ce jour-là :

« Comme il parlait encore, voici, une foule arriva ; et celui qui s'appelait Judas, l'un des douze, marchait devant elle.

Il s'approcha de Jésus, pour le baiser. Et Jésus lui dit : Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme !

Ceux qui étaient avec Jésus, voyant ce qui allait arriver, dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ? Et l'un d'eux frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille droite.

Mais Jésus, prenant la parole, dit : laissez, arrêtez ! Et, ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit. Jésus dit ensuite aux principaux sacrificateurs, aux chefs des gardes du temple, et aux anciens, qui étaient venus contre lui : vous êtes venus, comme après un brigand, avec des épées et des bâtons.

J'étais tous les jours avec vous dans le temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi. Mais c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres. » [*Luc 22 versets 47-53, Bible Louis Segond*].

Judas avait déjà fomenté son plan, et donné le signe qui ferait reconnaître Jésus-Christ. Il revient comme si de rien n'était pour lui faire un baiser (*empoisonné*).

La déchéance physique qui accompagne la possession démoniaque n'est pas toujours visible, mais elle est toujours effective. Dans le cas de Judas, voici ce que fut la finalité de ses actes :

« En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères, le nombre des personnes réunies étant d'environ cent vingt. Et il dit :

Hommes frères, il fallait que s'accomplît ce que le Saint-Esprit, dans l'Écriture, a annoncé d'avance, par la bouche de David, au sujet de Judas, qui a été le guide de ceux qui ont saisi Jésus.

Il était compté parmi nous, et il avait part au même ministère.

Cet homme, ayant acquis un champ avec le salaire du crime, est tombé, s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. La chose a été si connue de tous les habitants de Jérusalem que ce champ a été appelé dans leur langue Hakeldama, c'est-à-dire, champ du sang.

Or, il est écrit dans le livre des Psaumes : que sa demeure devienne déserte, et que personne ne l'habite ! *Et : qu'un autre prenne sa charge !* » [*Actes 1 versets 15-20, Bible Louis Segond*].

Si nous analysons attentivement les passages relatant sa trahison, nous verrons qu'il n'était pas l'homme sanguinaire ou abominable, sans commune mesure que l'on veut bien faire de lui.

Une succession d'éléments, de situations conflictuels et d'orgueil blessé a fini par le conduire à vendre son maître ; car les causes entraînent toujours les effets !

A l'image d'une goutte d'eau tombée sur la surface des eaux stagnantes qui entraînera des remous et des ondes de choc à l'infini, sa vie selon la chair était le début de sa chute. Sa vie selon la chair était le début de sa chute. Dès qu'il emprunta la voie de la trahison, imperceptiblement, telle la goutte d'eau, les répercussions se sont fait sentir en allant crescendo.

Il est donc impérieux de comprendre le cheminement funeste qui mena Judas à ce point de non retour.

Nous avons vu la place que tient l'affect dans l'acte de Judas.

Il fut l'étincelle première qui, une fois allumée progressa inévitablement telle une mèche de dynamite vers la détonation finale qui l'amena à vendre son maître !

Le premier faux pas de Judas fut de convoiter la trésorerie du groupe. Pour ce faire, Judas a œuvré par malice dès le début, en se faisant passer pour l'ami fidèle alors que le péché de convoitise guidait insidieusement ses actes. En œuvrant ainsi, Judas a violé deux des dix commandements de Dieu :

Tout d'abord, il viola le commandement qui interdit la convoitise [Exode 20 verset 17], puis celui qui interdit de voler [Exode 20 verset 15].

Convoiter la trésorerie du groupe a déclenché une réaction en chaîne devenue incontrôlable. Dès que Judas a volé pour la première fois, il s'est mis hors la loi, aussi bien celle de Dieu, que celle des hommes. En œuvrant ainsi, il s'est lui-même positionné devant Dieu comme étant un infidèle.

L'Esprit du Seigneur ne pouvant vivre dans un infidèle, c'est donc le démon qui prit la place, car nous sommes sous le joug soit de Dieu soit du démon, nous œuvrons donc en fonction de ce que notre maître nous inspire.

Les œuvres que Dieu inspire à ses enfants sont des œuvres d'amour, car il est lui-même amour, et ceux qui marchent en lui marchent dans l'amour [1 Jean 4 versets 7-10], [Jean 3 verset 16].

Par contre, le caractère de Satan est le mal ! Il œuvre naturellement en pratiquant crimes et mensonges [Jean 8 verset 44].

Dans [Luc 4 versets 1-13], [Genèse 3 versets 1-6], nous voyons comment le démon a œuvré par ruse, malice et trahison en vue de tenter sans succès Jésus-Christ ; mais il a pu séduire la belle Eve, de telle sorte que celui que le démon possède puisse agir comme son maître.

Maintenant ce point acté, revenons à Judas.

Pour ce faire, je vous dirai que tout s'accéléra pour lui à ce fameux repas, quand il a vu l'espoir du gain aux effluves des plus parfumés, son profit de voleur, partir en fumée.

Puis la honte d'avoir été repris, la jalousie due au fait que Jésus ait honoré « **une moins que rien** » tout en le confondant avec lui « **le trésorier (voleur)** » furent des blessures de l'amour propre suffisamment grandes pour que Judas puisse laisser une porte d'entrée par laquelle Satan puisse œuvrer, et finir par le posséder.

Pour poursuivre, je vous dirai que Judas n'était pas le plus coupable de tous ceux qui ont mis en place les événements qui ont conduit aux souffrances endurées par Jésus-Christ et pour sa mort sacrificielle.

Pour découvrir les donneurs d'ordres et les principaux coupables, je vous invite à relire ce texte dans cette autre version :

« Pourtant, tous les jours, j'étais avec vous dans le temple, et vous n'avez pas cherché à m'arrêter. Mais pour vous, maintenant, c'est le moment, c'est le moment où les forces du mal agissent dans la nuit. » [Luc 22 verset 53, Bible Parole de Vie].

Ici, nous découvrons que les forces du mal, donc Satan, à leur tête, étaient derrière tout ce qui s'est mis en branle, à partir du moment où Judas a choisi de vendre Jésus et jusqu'à ce qu'il meure sur l'infâme croix de Golgotha.

Ce qui implique aussi les actes des Romains qui *ont battu Jésus, mis sur sa tête la couronne d'épines, lui ont donné à boire du vinaigre alors qu'il avait soif, etc.* [Matthieu 27 versets 26-50].

Par contre, les dirigeants juifs, qui sont allés jusqu'à réclamer que le sang de Jésus tombe sur eux et sur leurs enfants, afin de pouvoir assouvir leur haine en le voyant mort, étaient bien plus abominables [Matthieu 27 versets 11-26].

Ils ont agi pour assouvir leur haine envers Jésus : *et à l'inverse de Judas qui, pris de remords à cause de ses actes, s'est repenti, puis s'est pendu, eux ont continué à persécuter les disciples de Christ* [Actes 4 versets 1-22], [Actes 5 versets 17-42], [Actes 6 versets 7-15], [Actes 7 verset 51 à Actes 8 verset 13].

Ce que nous venons de voir, nous permet de comprendre que le vol, tout comme la colère, la jalousie ou encore les autres fruits de la chair, sont des portes ouvertes pour les forces démoniaques et qui leur permettent, si nous ne sommes pas vigilants, de nous posséder.

Comme ce fut le cas de Judas, si nous ne sommes pas attentifs et que nous contrevenons à la Parole de Dieu, nous devenons une demeure pour le démon qui nous amènera à commettre des actes abominables et répréhensibles.

Le fait aussi d'écouter nos ressentis ou sentiments négatifs a la même finalité, car nous ouvrons des portes en nous, permettant aux forces du mal de nous posséder. Pour poursuivre, je m'en vais actualiser ce que Judas a ressenti, quand Marie s'est mise à *dilapider son butin, à lui le trésorier escroc... oups Sorry... à parfumer Jésus :*

Imaginez que vous êtes le trésorier d'une association et que vous êtes un voleur. Et que vous volez presque tous les sous de l'association. Comment réagiriez-vous si l'un de ceux qui viennent apporter des dons et faire du bénévolat décide pour distraire les convives de mettre en place un divertissement très ludique : la mallette à euros !

*Il consiste à passer des billets de **500 euros** par la **danse du limbo**. C'est très simple, il suffit de prendre un billet, un bon gros de **500 euros** et, pendant une minute, de le laisser descendre sur des charbons ardents, avant qu'il soit récupéré par un convive à mains nues.*

*Le problème est que les charbons sont vraiment ardents !
Et c'est un sac de près d'une centaine de ces chers « petits »
billets qui dansent ainsi le limbo. Le pire est que le
président de l'association qui a autorité, et passe pour être
un homme sage et avisé, au lieu de réprimander la
flambeuse, participe tel un gamin à l'inflation.*

*Désormais les dix billets qui sont dans ce petit jeu de
mains risquent vilainement de brûler à 80°, car la chaleur
du brasier est telle, que nul n'ose s'y risquer. Essayez de
vous mettre dans la peau de notre trésorier voleur,
fermez les yeux, et vivez son dilemme.*

*Si le président avait été sage, cet argent aurait été comme
d'habitude à l'association, et il aurait dès lors **danse le
limbo**, non sur le feu mais dans vos poches.*

La frustration est un sentiment qui est inné chez l'être humain.

*Prenons un cas qui se produit régulièrement en égayant les
supermarchés. Une tête brûlée de **5 ans** veut brûler les
économies de sa maman. Il y a de si belles choses, c'est un
univers où de petits camions sont collés à côté de beaux ballons
et des vélos de rêves. Et maman est toujours si gentille.*

Par conséquent :

- *Maman, achète-moi un vélo.*
- *Non bébé, maman n'a pas d'argent !*

Puis un peu plus tard :

- *Maman achète-moi une voiture.*

*Notre petit ange a compris que plus c'est gros, plus c'est cher,
donc une voiture devrait faire l'affaire. Surtout qu'entre-temps,
maman a déjà pris dix autres articles pour elle. Et la réponse :*

- *Bébé, je t'ai dit que maman n'a pas d'argent !*

Il rumine donc : « Deux heures que je te fais la moue, le caddy est à la caisse, il est rempli, je suis frustré car Maman ne m'a rien acheté. De plus elle n'a pris que des choses inutiles, casseroles, poulets etc.

Pendant deux heures, j'ai été gentil, je sais que Maman m'aime, donc je lui demande cette belle sucette. »

- *Maman...*
- *Non, Bébé ! Le sucre n'est pas bon pour tes dents.*

Et elle poursuit :

- *La prochaine fois, je te laisserai avec Papa, parce que tu ne fais que demander des choses comme un enfant que l'on prive.*

Et là, le petit ange se transforme en petit démon qui se roule par terre et crie...

Judas, notre trésorier non flambeur et notre petit ange ont eu le même problème. Ils ont accumulé de la frustration et, devant l'inertie de ceux qui auraient pu agir, ils ont laissé naître en eux la colère.

Jésus, le président et la Maman auraient pu changer la situation s'ils l'avaient voulu. Or, ils n'ont rien fait, laissant nos acteurs dans la puissance de ceux qui veulent la chose sans autorité pour la posséder, et sans que les responsables n'arrangent les choses.

La frustration de Judas a préparé le terrain à l'ennemi. Il était remonté contre Jésus qui acceptait ce gaspillage et qui laissait s'évaporer les deniers qu'il aurait pu voler.

Il aurait suffi à Jésus de reprendre cette femme, qui en raison de l'adoration qu'elle lui portait aurait arrêté en lui donnant le parfum qu'il aurait pu géré.

La frustration de notre *petit ange* a aussi préparé le terrain à l'ennemi. Au lieu de ne prendre que des « **choses inutiles** » – pour un bambin de « **5 ans** », c'est de la lessive -, la maman aurait pu faire un geste en sa faveur.

La frustration est un sentiment d'impuissance terrible.

Imaginez que vous êtes l'enfant. Vous êtes chez les voisins, placé là par votre mère pour l'après-midi.

Vous êtes chez une dame très distinguée et respectée de tous et c'est l'heure de « 4h ». Pour ne pas faire d'impair, elle vous donne votre tomate nature habituelle. Jusque à ce jour, vous viviez une situation habituelle :

Cela fait « 10 ans » que vous avez eu les « 4 premières dents », et que vous avez droit à votre tomate, sans sucre (bonbons, biscuits) que du naturel.

Mais ce jour, il y a un hic. Depuis plus de « 2 heures », la tarte et le gâteau de la gardienne embaument la maison.

Et alors que cette odeur vous a bercé tout l'après-midi, au moment fatidique du goûter, on vous donne l'éternelle tomate, certes bien juteuse, alors que vos petits camarades s'empiffrent goulûment du fruit si désiré. Que ressentiriez-vous ?

Comprenez au travers de cette image, que c'est ce que vit Judas. La frustration nous diminue spirituellement, nous devenons obnubilés par l'objet ou l'être que nous convoitons. C'est la porte ouverte pour le diable. Il ne nous possède pas encore car la frustration n'est pas le péché, c'est la porte ouverte.

La frustration est l'un des sentiments les plus incontournables de l'être humain, et celui qui n'arrive pas à se dominer peut arriver au pire.

Certainement lisez-vous et jugez-vous Caïn ou Judas en pensant être meilleur qu'eux !

Ceux qui connaissent l'histoire les considèrent comme les enfants du démon, comme des êtres abominables ; mais sachez que jusque-là ils étaient comme vous et moi. Vous vous croyez meilleur !

Prenons donc deux images :

La première image est pour les bons chrétiens « qui ne péchent jamais ainsi ». Vous êtes membre baptisé de l'Église depuis 7 ans, êtes formé en vue d'un poste à l'Église ; vous avez été l'assistant de divers responsables de départements depuis 5 ans.

Et la dernière année, la responsable en raison de sa grossesse difficile, « vous a tout laissé sur les bras ».

Vous avez tout géré comme un chef, et elle vous a souvent félicité pour votre travail. Elle reconnaît que vous innovez et que vous avez fait du bon boulot.

*Voici venu le moment annuel des votes pour l'attribution des postes et, à votre grande surprise, la petite sœur qui vient d'accepter le baptême il y a **2 ans** à peine, et qui avant d'arriver dans l'Église a fait **7 enfants de pères différents**, est choisie pour le poste de responsable de la famille.*

Que ressentiriez-vous ? Elle n'a jamais fait un effort ou travaillé à ce poste, et on le lui donne.

*Ne vous sentiriez-vous pas trahi et frustré ? Bien que vous n'ayez pas d'enfant et qu'elle en ait **7**, qu'elle a su élever seule et maintenir dans la voie du seigneur, pensez-vous sincèrement qu'elle a ce poste à cause de son expérience de mère ou parce qu'elle a épousé l'ancien responsable ?*

Bien souvent ceux qui ont des attentes nourrissent de la haine, du ressenti, de la colère et finissent par abandonner la foi.

Pour les bons chrétiens qui pensent qu'ils n'auraient jamais agi tels Judas ou Caïn, ou que les postes de l'Église ne vous ont jamais intéressés, il existe un domaine auquel nous sommes tous (ou avons été) soumis, le monde du travail.

*Imaginons que vous soyez depuis **12 ans** dans une grosse entreprise et que, de manoeuvre spécialisé, vous aspiriez à devenir chef de chantier. Assidu, grâce aux cours du soir, vous avez franchi les échelons.*

Mais en temps que chrétien, vous avez pris sous votre aile le fils du directeur à qui vous avez appris le métier.

*C'est un jeune vraiment doué, il a appris en **1 mois** ce que d'autres apprennent en **10 ans** à maîtriser.*

Vous avez remarqué qu'il avait le don et l'humilité pour diriger, et la sagesse pour gérer. Vous l'avez surtout aidé parce que vous savez que le directeur est en fait son beau-père (et non son père) et que cet homme le traite pire qu'un chien.

*Il n'a aucun respect pour lui. Grâce à vous en **2 ans**, il est devenu ouvrier spécialisé comme vous, il a fait le parcours que vous avez réalisé en **12 ans**. Le jour où le chef de chantier prend sa retraite pour des raisons de santé, il y a deux postulants : votre petit protégé et vous.*

Et dans votre tête, en raison de votre ancienneté et de vos qualifications, ce poste est le vôtre ! Quelle n'est donc pas votre surprise quand le poste lui est attribué. Que ressentiriez vous alors ? Allez-vous regretter de l'avoir tiré de la boue ?

*Allez-vous penser : il est le fils du patron donc que c'est le filon ? Aller-vous prendre en compte que dans **7 ans** vous serez à la retraite et qu'il a par contre plus de **20 ans** de services à rendre, et surtout le don de gérer, de diriger et l'humanité qu'il lui faut pour cela ? Ou, déçu, vous changerez vis-à-vis de tous et l'amertume viendra ?*

Allant jusqu'à démissionner, la haine viendra-t-elle ?

Comprenez bien ces images, car votre salut est en jeu. De la façon dont vous réagirez quand viendra la frustration dépendra votre avenir et il y a deux façons d'agir. Comme Caïn, Judas, le petit bonhomme avant qu'il ne se roule par terre pour des sucreries refusées par sa maman, vous avez mal mais vous avez le choix.

En tant qu'humain, c'est normal d'avoir mal et d'être déçu, mais il ne faut pas laisser l'amertume prendre racine. C'est en faisant cela, que le diable peut vous posséder comme il le fit de Caïn.

L'amertume ou les sentiments négatifs font partie des vraies raisons qui font que les démons peuvent posséder un être humain.

Ainsi, vous voyez que cette réalité est bien loin de ce que nous laissent croire la croyance populaire ou les films.

Sachez que le péché est couché à votre porte, et que selon que vous vous dominez ou non, le diable vous possédera ou non.

Cela semble terre à terre et pourtant c'est Bible en main que je vous parle. Satan a pu posséder Caïn parce que ce dernier n'a pas su contrôler ses pulsions.

Il a permis aux fruits de la chair, telles que la jalousie, la propre suffisance – amour propre ou orgueil blessé – de gagner.

Il a laissé l'orgueil dominer, sa colère a fini par ouvrir la brèche par laquelle le démon l'a possédé jusqu'à le pousser à tuer son frère. Ce fut le même mauvais sentiment qui poussa Judas à vendre son maître.

Qui durant sa vie n'a jamais connu de la colère ou de la frustration ? La colère et le sentiment d'impuissance viennent souvent de la frustration et sont parmi les accès favoris du diable pour arriver en un instant à dominer l'homme.

Caïn n'a pas supporté son rejet et la gloire de son frère, et fou de colère et de jalousie, il a cédé à l'abattement. C'est par le découragement qui suit le sentiment de frustration que l'ennemi parvient à posséder l'homme.

Le processus est simple, il nous faut comprendre que nous avons deux maîtres et que l'un des deux dominera toujours sur nous, que nous le voulions ou non. Mais nous avons le choix de qui primera, même si l'ennemi est très rusé, car il peut nous utiliser malgré nous.

On peut avoir un zèle amer tout en voulant servir Dieu, ce faisant, bien qu'ayant pour but de faire valoir des droits ou de faire éclater la justice et la vérité, peut ne pas venir de Dieu mais bien du diable.

Voici ce que la Parole de Dieu dit de ce type de zèle : **« Mais si votre coeur est plein d'amère jalousie, si vous êtes animés d'un esprit querelleur, il n'y a vraiment pas lieu de vous vanter ; ce serait un défi à la vérité.**

Une telle sagesse ne vient certainement pas du ciel, elle est de ce monde, de l'homme livré à ses seules ressources, elle est démoniaque. Car là où règnent la jalousie et l'esprit de rivalité, là aussi habitent le désordre et toutes sortes de pratiques indignes. » [Jacques 3 versets 14-16, Bible Semeur].

Comme vous le voyez, le zèle amer – l'esprit querelleur, la jalousie et l'esprit de rivalité – qui mène à la dispute vient du fruit de la chair, et celui qui domine sur les passions de la chair est le démon (*sagesse démoniaque*). Ce zèle amer ne peut venir de Dieu, il est le fruit qu'un esprit diabolique nous inspire !

Le choix des fruits que nous décidons de porter sera déterminant dans le fait d'être ou non possédé par un démon. Celui qui n'est plus vigilant, et ne s'assure pas constamment qu'il marche sur la voie illuminée de Jésus, se retrouvera dans les filets de l'ennemi qui rôde.

Celui qui s'est relâché – et en qui l'ennemi règne désormais – aura beau tenter de demeurer intègre, le fera en vain car, de même qu'un esclave et telle une marionnette, Satan le manœuvre.

Plus il demeurera sous son égide, plus il deviendra mauvais à l'image des antédiluviennes. Pour ne pas tomber entre les mains des démons, la solution est d'obéir en toutes choses à Dieu, en appliquant ses directives qu'il nous a laissées dans sa Parole.

A défaut, notre désobéissance nous sépare de lui, et nous perdons par la même sa protection en devenant l'esclave de Satan dominé par nos passions les plus vilaines. Tous les fruits de la chair donnent accès au diable. Y compris ceux qui semblent les plus anodins.

C'est en marchant par l'Esprit de Dieu, en pratiquant les fruits de l'Esprit, que l'on se garde soi-même, et que le diable ne pourra point nous toucher. C'est notre sauvegarde.

Exemple : *dans [Matthieu 6 versets 14 et 15], la Parole de Dieu nous promet que Dieu nous pardonnera nos offenses (péchés), dès lors où nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Par conséquent, quand on vous fait du tort, pardonnez afin que l'amertume n'envahisse pas votre âme et ne donne pas accès au démon. C'est ainsi que vous marcherez par l'Esprit !*

En vue de remporter la victoire sur ces sentiments néfastes qui sont la colère, la frustration, le ressenti, etc. qui donnent accès au diable, il vous faut accepter de faire du bien à ceux qui vous font du tort.

Dans le texte qui suit, plusieurs conseils judicieux nous sont donnés et peuvent permettre d'être victorieux contre les ressentis et l'amertume, qui sont, comme nous l'avons vu, des portes d'entrée du démon :

« Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent ; pleurez avec ceux qui pleurent. Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux. Ne rendez à personne le mal pour le mal.

Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes. Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère ; car il est écrit : à moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur.

Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête.

Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien. » [Romains 12 versets 14-21, Bible Louis Segond].

Ce texte nous exhorte à plusieurs choses :

- bénir ceux qui nous persécutent sans les maudire,
- ne pas rendre le mal pour le mal,
- ne pas se venger,
- faire du bien à nos ennemis, car la rétribution du mal que l'on nous fait sera vengée par le Seigneur lui-même.

Ce texte est la solution en vue de ne pas laisser une porte d'entrée au démon et nous appelle à marcher en renouveau de vie chaque jour.

Ce qui fait la différence entre l'être humain et la bête est la capacité du premier de choisir ou non d'aimer. Dès l'enfance, nous sommes conditionnés par des ressentis positifs ou négatifs.

Les choix que notre ressenti nous mène à prendre peuvent être des portes que l'on ouvre à Dieu ou à Satan.

Exemple : prenons le cas d'Ève, c'est à cause de son ressenti que l'humanité est ce qu'elle est. Dans [Genèse 3 versets 1-6] nous voyons qu'Ève a eu le sentiment que le fruit de l'arbre défendu était utile, et bon.

Et ce ressenti l'amena à violer la Parole de Dieu !

12 De souffrance et d'encre

*A*vant tout, je tiens à préciser que ce chapitre, qui fait partie de cet extrait, n'est pas contenu dans le livre final.

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie –, particulièrement à la suite d'expériences négatives –, je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres et je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois**, avant la pandémie, à celui de « **sans ressource** ».

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité. Le non-versement du fonds de solidarité pour ces deux sociétés est venu accentuer cet état de fait. Voir livre intitulé « **Infamies d'État** ».

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de ses dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné. Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** ».

Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue. J'ai, entre autres, écrit au président de la République pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour*.

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour du *27 janvier 2026*, je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025*, j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre « **Infamies d'État** » et qui s'intitule « **Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus)** ».

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre intitulé « **Infamies d'État** » — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition**.

Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies. À ce jour, le *27 janvier 2025*, le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD**, qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025**, sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus.

Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre.

Certainement que ses électeurs apprécieront !

Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant « **macérer dans mon jus de souffrance** » ? Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'« *anormal* » a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Dans mon livre intitulé « *Infamies d'État* » au chapitre « *Lettre ouverte aux élus : la Collectivité Territoriale de la Martinique peut-elle de façon arbitraire priver, durant des mois, une partie de la population du RSA ?* », je vous démontre comment **M. Serge LETCHIMY**, « *président du Conseil Exécutif de la Martinique* », m'a maintenu pendant neuf mois dans l'abaissement le plus total en me privant du revenu minimum, soutien de l'État français.

Ainsi, **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, a « *entrepris* » d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers**, que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre. Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.

*Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer. Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** », pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût. Et pourtant !*

Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles — les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 — qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour gravir, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées. Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et qui me donne le tournis.

Incroyable !

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par mon livre intitulé « **Infamies d'État** », afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain. Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mon livre intitulé '**Infamies d'État**', je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la fêrule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis, mais à quel prix ! Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi.

Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789**, lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons.

Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français. *Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède !*

Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir le chapitre « **Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis** » – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

*Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de 3 500 euros, soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, moins que le **minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?*

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice. Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà tant de fois cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile.

On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé.

Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon livre intitulé « **Infamies d'État** », mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse. Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches.

*J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de La MARTINIQUE, un élu local, etc. enfin quelqu'un...
Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi.
Oui, je n'ai toujours pas « digéré » l'absence de réponse des sénateurs, des députés ou du président de la CTM, alors que je suis dans cette grande précarité.*

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!

Ainsi, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

*Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle.
C'est avec une plume de souffrance que je le fais.*

La raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé « **Infamies d'État** ».

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de « **potasser** », il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ainsi, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non- vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

Pourquoi ? Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

Quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles.

Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé « Infamies d'État », il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, puis les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.

Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ?

Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?

En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.

Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie.

Et pourtant !

*Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** » me seront favorables. Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.*

Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.

Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **“n'auront pas ma peau”**, je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuné, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), ces personnes ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis, c'est là mon exutoire.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath [1 Samuel 17 versets 12-58].

Nous sommes, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mon livre intitulé « **Infamies d'État** » destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français.

Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain. Je ne suis pas pour autant démuné, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte.

J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois du dimanche.

Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.

À vous qui avez, dans mon livre intitulé « Infamies d'État », connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ? Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité.

*J'en appelle à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part. Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant, **El Shaddai**, puissent devenir les lions que leur maître les appelle à être.*

Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues.

Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.

Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbat, qui veulent travailler le dimanche.

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé « **Infamies d'État** » a été rédigé en français et en anglais – cette version anglaise, comme déjà précisé, est en attente de correction –, ce qui permettra, par la grâce de Dieu, à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières.

Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps.

Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux !

Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.

En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national.

Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.

Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge.

Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.

Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé « Infamies d'État », afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici.

Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la fêrule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales.

Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

- 1. Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé « Infamies d'État », pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
- 2. Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
- 3. Pensez-vous qu'au XXI^e siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*

4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*
5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*
6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ?
Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?*

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches.

Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent.

Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système.

C'est maintenant que nous avons besoin de vous.

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient.

À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.

Dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** », mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre.

J'ai besoin de votre soutien !

Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte. Si je mène seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mon livre intitulé « **Infamies d'État** » restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée. Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous.

Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé « **Infamies d'État** », car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français.

Il en est de même pour les textes législatifs démontrant le non-sens des lois vaccinales contre la covid-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. L'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte :

« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever. »

De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci. Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » [Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur].

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

Il vous faut maintenant agir. Je pense que mon livre intitulé « **Infamies d'État** », fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps. En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : « **C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher.** » [Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond].

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpellés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité.

Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment. Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte :

« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! nous ne savions pas ! Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? » [Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond].

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères. Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : « **Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché.** » [*Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond*].

Ce texte nous renseigne également : « *Si nous avons oublié le nom de notre Dieu [...] Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ?* » [*Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ?** » [*Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond*].

J'ai fait, plus que ma part, car mon livre intitulé « **Infamies d'État** », qui est le fruit d'un long travail acharné, je vous l'offre, déjà en version numérique en français et avec votre aide, comme déjà précisé, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise, et également au format papier dans ces deux langues afin que vous m'aidiez à faire changer les choses.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser. J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré.

*De votre côté, partagez mon livre intitulé « **Infamies d'État** » avec le plus grand nombre. Pour la version numérique, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, **email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc.** sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.*

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de *8 à 12 heures par jour* sur mon livre intitulé « **De souffrance, d'encre et de justice (version revue et complétée de mon ouvrage intitulé 'Infamies d'État'** », en versions anglaise et française, depuis le mois d'*octobre 2021*, et que je suis en train de le finaliser en ce jour, le *13 mars 2026*. L'objectif étant qu'il sorte au plus tôt.

Pour que mes ouvrages intitulés « **Infamies d'État** » et « **De souffrance, d'encre et de justice** » puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts gratuitement, j'ai investi tout ce que je possède.

En plus de ces deux livres, j'offre sur mon site internet – dont l'adresse figure à la fin de ce chapitre – un extrait de quatorze de mes seize livres. J'espère sincèrement qu'ils fortifieront ceux qui les liront.

En contrepartie, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain. Je me reconnais donc comme étant un auteur.

Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».

Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux.

Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi. D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage. Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si cet extrait de mon livre vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes quinze autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés. Si ce livre vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes quinze autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

Malheureusement, « **l'argent étant le nerf de la guerre** », tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ce livre, je n'ai plus les moyens de faire paraître mes seize ouvrages au format papier, je vais de ce fait les commercialiser en version numérique.

C'est le seul moyen que j'ai trouvé afin que toute cette connaissance, que l'Esprit de Dieu me donne de vous apporter, puisse arriver jusqu'à vous. Sans cela, cette œuvre titanesque demeurera, malheureusement, dans la poussière de l'oubli.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche.

*Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse. **J'en appelle donc à votre générosité.***

J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie**, et cela, qu'importe votre religion ou vos convictions.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : « **À celui qui te demande, donne ; et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent.** » [Matthieu 5 verset 42, *Nouvelle Bible en français courant*].

Complétons avec ceci : « **Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus-Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?

Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !

Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité. *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu.*
» [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].

Terminons avec ce texte : « **Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main.**

Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. [...] *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.

Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].

Si ce livre que je vous offre gratuitement vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer de fortifier et aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger la version anglaise de ce livre dont je suis en train de finaliser la traduction.

J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer, les deux versions papier de cet ouvrage, en anglais et en français, afin qu'il soit offert au plus grand nombre.

Enfin, en conformité avec [1 Corinthiens 9 versets 1-14], celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre.

À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets « **Faire un don** », disponibles sur mon site : <http://kenny-pierre.com>